



## « Touche pas à ma Poste »

### NON A LA PRIVATISATION DE LA POSTE

### ENSEMBLE , USAGERS, ELUS, POSTIERS,

### Agissons pour un autre avenir du service public postal

Le service public postal à une histoire, des valeurs qui structurent et solidarisent notre société.

La Poste doit restée un service public de proximité et de qualité pour tous les citoyens. Son réseau d'acheminement du courrier et des colis, celui des bureaux, dont l'accueil est à améliorer , doit demeuré complémentaire, être modernisé et développé, pour répondre aux besoins actuels et futurs, de tous les usagers, dans les zones rurales, urbaines et suburbaines participant ainsi à l'aménagement du territoire.

Les services de La Poste doivent être accessibles à tous y compris pour les plus modestes.

La CGT a des propositions pour renforcer le service public postal pour l'intérêt général :

Ø Le maintien de tous les bureaux de Poste en zone rurale, urbaine et suburbaine avec des horaires répondant aux besoins réels de la population et participant socialement et économiquement à l'aménagement du territoire.

Ø Une distribution du courrier régulièrement, garantie par la présence d'un centre de tri par département.

Ø Des services financiers garantissant l'accessibilité bancaire pour tous.

Ø le maintien du monopole public par l'appropriation publique totale des activités pour répondre aux besoins des usagers quel que soit leur position sociale et sans exclusive.

Ø Le maintien de la péréquation tarifaire et géographique, qui permet l'accès de manière égalitaire à un service public postal de qualité accessible à tous.

Ø Les emplois de postiers doivent être plus nombreux et revalorisés avec des garanties collectives améliorées

Oui à un service public modernisé pour répondre aux besoins de tous.

La CGT invite l'ensemble des usagers attachés au service public postal de proximité à poursuivre leur mobilisation en signant massivement la pétition « Touche pas à ma Poste »

#### **Postiers et usagers : opposés au changement de statut et à la privatisation de La Poste !**

A la veille des vacances d'été, le PDG de La Poste annonce le changement de statut et l'ouverture du capital de l'entreprise. De tels projets ne se préparent jamais sans coordination avec les pouvoirs publics.

Le changement de statut de La Poste et sa privatisation s'inscrivent dans une logique de libéralisation totale de ses activités, déjà enclenchée depuis plusieurs années. Ce projet se situe dans la droite ligne des projets gouvernementaux et particulièrement de la banalisation du Livret A, avec ses conséquences néfastes pour le financement du logement social et pour les foyers à revenu modeste pour qui La Poste demeure le seul véritable moyen d'accéder aux services financiers.

La Poste affirme que l'Etat détiendrait 80 % du capital de La Poste. De tels propos ne sont pas rassurants, comme le confirme les promesses non tenues de Nicolas Sarkozy concernant le capital d'EDF.

Le changement de statut et l'ouverture du capital renforcerait la logique de rentabilité, conduisant à l'abandon des activités jugées peu rentables, avec des conséquences graves sur l'accès à toutes les activités de La Poste pour la population et sur l'aménagement du territoire. Au contraire dans un contexte d'évolutions technologiques et sociétales importantes, l'évolution de La Poste doit obéir à l'impératif - de service public et garantir à tous nos concitoyens un accès équitable aux services de qualité.

Toutes les organisations syndicales de la Poste sont unies et rassemblées pour refuser tout processus de privatisation et pour gagner un service public postal moderne et rénové

Montreuil, juillet 2008